

FORMULAIRE D'INSCRIPTION :

Intitulé du stage :
Date du stage :
Nom :
Date de naissance :
Tél :
Adresse complète :

groupe sanguin :
Prénom :
Profession :
Mail (MAJUSCULE) :

MODE DE REGLEMENT :

- 30% d'acompte obligatoire pour les stages en France. L'encaissement peut être fait au choix par : Chèque CB VIREMENT*
- 50 % d'acompte obligatoire pour les stages à l'étranger. L'encaissement peut être fait au choix par : Chèque CB VIREMENT*

Pour tout règlement par chèque, l'encaissement peut être fait au choix :

- Dès réception de votre courrier (Généralement encaissé dans un délai de 20 jours. Plus de chèque accepté 15 jours avant le stage)
- À une ou plusieurs dates (**maximum 3 chèques**) (précisez) :

Votre inscription ne sera confirmée qu'au règlement total de l'acompte et réception de votre fiche d'inscription dûment complétée.

Nous vous contacterons par mail 7 jours avant le début du stage pour vous communiquer les dernières informations concernant le lieu, le point de rdv

* Pour tout règlement par virement, veuillez indiquer en objet de votre règlement : vos nom, prénom ainsi que l'intitulé et la date de déroulement du stage souhaité.

FR76 1679 8000 0100 0004 1710 994

TRZOFR21XXX

MARCHAT HUMAN PERFORMANCE SAS – chez Alexandre Marchat – 8 rue Carle Hébert.

92400 COURBEVOIE

Treezor – 150 RUE Gallieni, 92641 Boulogne-Billancourt Cedex, France

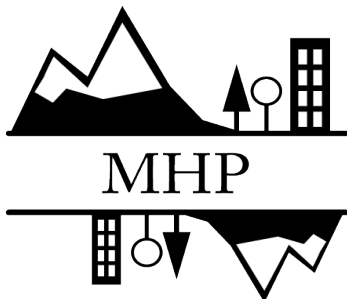
Contact(s) en cas d'urgence

Nom :
Tél :

Prénom :
Lien de parenté

Nom :
Tél :

Prénom :
Lien de parenté



Pour toute personne mineure, la présente décharge devra être jointe à votre demande d'inscription :

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

Je soussigné(e) _____ déclare par la présente, autoriser le stagiaire ci-après dénommé _____ à participer au stage de survie qui se déroulera le / / et dont l'intitulé est le suivant _____.

Date :

Nom, Prénom :

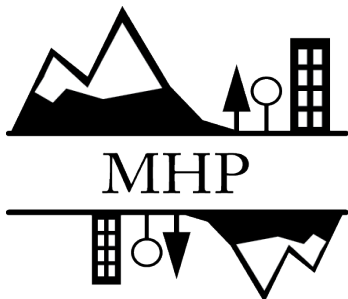
Signature :

(Précédée de la mention « lu et approuvé »)

Pour tous les participants (y compris pour personnes mineurs) :

Je soussigné(e) _____ déclare par la présente, participer au stage de survie intitulé _____ et qui se déroulera le / / . Je m'engage :

- À suivre l'enseignement des techniques de survie qui y seront dispensées sous mon entière responsabilité, à mes risques et périls,
- À renoncer irrévocablement pour moi-même ou mon enfant, mon assureur et tous mes ayants droits, à tous recours, à quelque titre que ce soit, contre la société Marchat Human Performance représentée par Alexandre Marchat et le décharger de toute responsabilité concernant les blessures et les dommages matériels ou corporels occasionnés ou subis en cas de vol ou de perte de biens ainsi que toute dégradation des sites pouvant être imputée à la société Marchat Human Performance représentée par Alexandre Marchat,
- À renoncer, dès aujourd'hui à faire valoir toutes revendications, de quelques natures qu'elles soient, notamment en cas d'accident, de blessure, de vol, de dégâts sur les biens personnels ou autres, se produisant pendant le stage,
- Je déclare avoir souscrit à cet effet une assurance Responsabilité Civile, et maladie/accident, me garantissant contre tous sinistres, de quelques natures qu'ils soient, qui me soient causés ou causés à des tiers de mon fait, et que mon contrat d'assurance ne mentionne pas de clause(s) contraire(s) au programme du stage,
- J'autorise tout médecin à pratiquer ou faire pratiquer toute intervention médicale et/ou chirurgicale en cas d'urgence et/ou à prescrire tout traitement médical rendu nécessaire par l'état de santé de mon enfant ou de moi-même,
- Je reconnais que je peux volontairement souscrire une assurance complémentaire de mon choix garantissant le versement d'un capital en cas de dommages corporels



(décès ou invalidité permanente) dus à un accident survenu pendant le stage qu'il soit ou non responsable, qu'il y ait un tiers identifié et/ou responsable.

- Je reconnais que la société Marchat Human Performance représentée par Alexandre Marchat décline toute responsabilité en cas de vol, bris ou perte des biens personnels des participants pendant le stage. Il incombe en conséquence à chaque participant, s'il l'estime nécessaire, de souscrire une assurance par son propre moyen,
- Je m'engage à me conformer aux différentes règles de sécurité et de comportement établies par la société Marchat Human Performance.

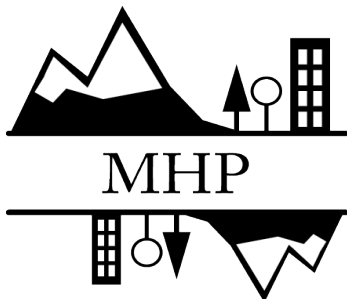
Date :

Nom, Prénom :

Signature :

(Précédée de la mention « lu et approuvé »)

Pour des raisons de sécurité, votre civilité en qualité de participant peut être déclarée aux pompiers, aux forces de l'ordre et/ou en préfecture du lieu du stage.



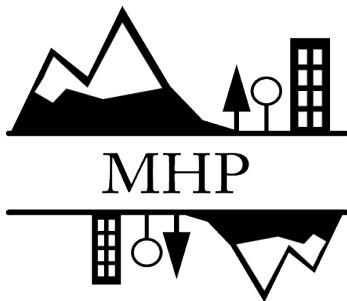
CONVENTION DE STAGE

Règlement du solde, remboursement ou désistement :

- Règlement obligatoire de l'acompte :
 - o 30% pour les stages en France
 - o 50% pour les stages extérieurs à l'hexagone.
- L'acompte peut s'effectuer par chèque, CB ou virement bancaire.
- En cas de règlement par chèque, l'encaissement sera fait selon votre choix (voir page 1 / mode de règlement) et fonction des dates définies et par défaut 15 jours avant le début du stage.
- En cas de règlement par CB ou virement, le solde devra être payé 15 jours avant le début du stage (voir page 1 / mode de règlement)
- Le solde du stage peut se faire le jour J en espèce
- Une facture vous sera établie à votre demande
- Pour des raisons d'organisations et de frais engagés, si vous avez effectué un règlement par chèque(s), par CB ou par virement, aucun remboursement ne sera possible pour tous stages à l'étranger sauf désistement au moins 2 mois avant le début du stage avec retenu éventuelle du prix du billet d'avion
- Pour des raisons d'organisations et de frais engagés, si vous avez effectué un règlement par chèque(s), par CB ou par virement, aucun remboursement ne sera possible pour tous stages en France, sauf désistement au moins 1 mois avant le début du stage. Vous pourrez cependant reporter le montant du règlement* sur tout autre stage organisé par MHP, ou sur une autre personne.
- *Conformément à la réglementation Française, le montant de l'acompte ne pourra vous être remboursé.
- L'acompte est perdu si l'annulation de votre part survient dans les 10 jours précédant le stage
- L'intégralité du stage sera remboursée en cas d'annulation de notre part.
- Tous nos stages de survie sont assurés à partir de 5 participants. Le manque de participants dû aux désistements avant le stage ne relève pas de notre responsabilité
- MHP se réserve le droit de reporter la date du stage en cas de trop nombreux désistements dans un délai proche de la date initiale. Sauf contre-indication médicale, aucun remboursement ne sera effectué dans ce cas de figure. Toutefois, l'intégralité des versements effectués seront reportés sur le règlement d'un autre stage dont il faudra déterminer la date en accord avec MHP.

Divers :

- Le matériel demandé pour la quasi majorité de nos stages : Aucune obligation exceptée une bâche (2x3m minimum), un gobelet, un couteau et un duvet (-10/-20 de la marque Snugpack de préférence). Si du matériel complémentaire s'avérait nécessaire, vous en seriez averti préalablement par email.
- Concernant la nourriture et l'eau : Privilégier la nourriture lyophilisée pour tout le stage et prévoyez au moins 3 litres d'eau



Ce que le tarif ne comprend pas :

- Votre matériel personnel,
- Votre assurance personnelle en cas d'accident et/ou de rapatriement
- Le/les déplacements pour vous rendre sur le lieu du stage *(Billet de transport, essence et autres) (*excepté le stage Guyane)
- Les boissons, repas, logistiques et tous autres frais personnels,
- En cas de départ volontaire pendant le stage, le retour, le transport ou hôtel éventuel sont à vos frais. Aucun remboursement ne vous sera effectué.
- Durant le stage, vous vous engagez à laisser derrière vous le terrain entièrement propre
- Les déchets devront être ramassés et/ou détruits, les abris démontés et toutes traces de passages effacées
- Il est interdit de consommer de l'alcool et/ou des produits illicites pendant la totalité du stage
- Les films et les photos sont strictement soumis à autorisation du formateur ainsi qu'à l'accord des participants
- MHP se réserve le droit d'exclure tout participant qui ne se conformerait pas aux règles énoncées par la présente convention et/ou qui gênerait le bon fonctionnement du stage. Aucun remboursement ne vous sera effectué.

Date

Signature précédée des mentions

« Informations certifiées exactes »

« Lu et approuvé »

Note : Informations collectées de manière strictement privées et destinées uniquement à l'usage de MHP ainsi qu'aux équipes de secours en cas de nécessité.

Formulaire à remettre en mains propre ou à renvoyer **signé et paraphé** accompagné des documents demandés à l'adresse suivante :

MHP – Alexandre Marchat – 8, rue Carle Hébert – 92400 Courbevoie

Courriel : contact@marchathumanperformance.com

Alexandre Marchat : Conseils aux entreprises et aux personnes en amélioration des performances sportives et intellectuelles, en stratégie d'entreprise et commerciale, coaching, formation, performance humaine.